

**DEMANDE DE TRANSFERT**

**DU**

**COMPTE EPARGNE TEMPS → PEE**



**BOUYGUES  
BATIMENT**

**ILE-DE-FRANCE**

*Vous pouvez transférer des jours de la Section A et de la Section B de votre Compte Epargne Temps vers le Plan Epargne Entreprise BOUYGUES.*

*Le montant des sommes transférées du CET vers le PEE BOUYGUES n'est pas pris en compte pour l'appréciation du plafond annuel des versements susceptibles d'être faits sur ce support.*

	Section A	Section B
Nombre de jours		
<i>Mois de transfert (mars, juin, septembre ou décembre)</i>		

① A transmettre au Service Paie avant le 10 du mois de transfert souhaité

Nom :

Prénom :

N° Sécurité Sociale :

N° Matricule :

Service :

Date :

Signature :